

<http://pierrealainmillet.fr/Un-atout-numerique-au-service-des-villes>



# Un atout numérique au service des villesâ€¦

- Numérique -



Date de mise en ligne : vendredi 24 avril 2026

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Ce 24 avril, j'ai convoqué le nouveau comité syndical du SITIV (Syndicat intercommunal des technologies de l'information pour les villes), issu des dernières élections municipales. Ce service public intercommunal, au passé parfois mouvementé, représente aujourd'hui un atout majeur pour les communes qui le composent, comme pour celles qui pourraient le rejoindre, ainsi que pour de nombreux partenaires, dont la ville et la métropole de Lyon.**

**Je quitte ce jour toute fonction de président du SITIV, et il me semble utile de partager un peu de son histoire. Pour envisager l'avenir, il est en effet essentiel de comprendre d'où l'on vient...**

## Les origines dans un monde bien différentâ€

Le SITIV, initialement créé sous le nom de SICIV en 1971, est né dans un contexte technologique et politique marqué. Porté par les villes communistes de l'aire urbaine de Lyon, il répondait à un besoin croissant d'informatisation des fonctions de gestion des collectivités. Sa création a été dirigée par un cadre informatique de l'entreprise RVI, cœur historique de Vénissieux, symbolisant le lien entre la ville et l'usine. Dans une démarche intercommunale bien comprise, le premier président était un élu de Givors. Un centre de calcul a alors été construit, avec une salle blanche équipée d'un système de refroidissement par eau pour héberger des DPS6, du matériel historique du groupe Bull, fleuron industriel français de l'époque. Rappelons que le premier système d'exploitation multi-utilisateurs et multi-tâches était français, bien en avance sur son concurrent américain, qui deviendra plus tard DOS, puis Windows.

Le SICIV a su répondre aux besoins des communes. Il s'est étendu et a progressivement installé de nombreuses applications. Mais les années 1980 ont bouleversé le lien entre informatique et organisation. L'essor de la micro-informatique, de l'ordinateur personnel, et la domination américaine qui s'est installée ont rapidement transformé le marché. Bull a enchaîné les crises, jusqu'aux difficultés actuelles d'Atos. Beaucoup de directions municipales ont alors estimé que l'informatique devait être pilotée par les métiers. Des serveurs et des applications ont été installés un peu partout, et la démarche intercommunale a souvent été critiquée. En France, plusieurs syndicats de ce type ont d'ailleurs disparu.

Cependant, avec d'autres, et en m'appuyant sur mon expérience dans les systèmes d'information d'entreprise, j'ai défendu le SICIV. Non pas comme un simple centre de calcul, mais comme un outil de mutualisation au service des villes, permettant de maîtriser des compétences à la croisée des techniques et des métiers, dont je savais qu'elles deviendraient essentielles. Le SICIV est alors devenu le SITIV. Ses statuts ont été modifiés pour créer un budget « personnalisé », en complément du budget mutualisé, offrant ainsi plus de souplesse aux communes.

## L'installation au miroir vers une nouvelle époque

Les locaux du SITIV, conçus à l'origine pour un centre de calcul, nécessitaient d'importants travaux de rénovation et de transformation. Pour mieux répondre à ses nombreux projets, le SITIV a décidé en 2012 de déménager en achetant un plateau dans un immeuble tertiaire privé, situé boulevard Croizat, devant une station de tramway et à

proximité de la gare de Vénissieux. Une longue histoire immobilière a suivi, marquée par des retards, des conflits, et même le dépôt de bilan du promoteur... Le projet, initialement prévu pour durer deux ans, en a finalement pris cinq. Heureusement, les garanties financières d'achèvement ont joué leur rôle, et le SITIV a pu emménager dans des locaux très fonctionnels.

Le SITIV a commencé à être reconnu au-delà de ses villes fondatrices. En 2014, deux nouvelles communes, Corbas et Saint-Chamond, l'ont rejoint, confirmant ainsi la fin de son origine politique. Cependant, les changements politiques dans plusieurs communes du syndicat ont conduit à des hésitations. Certaines villes ont étudié la possibilité de quitter le syndicat, mais la réalité s'est rapidement imposée : le syndicat était un outil technique efficace et économiquement rentable, notamment pour les petites communes. Recourir au privé pour les mêmes services aurait coûté bien plus cher.

Pendant deux ans, la gouvernance a été difficile, avec même une année où le compte administratif n'a pas été voté. Pourtant, les relations techniques fonctionnaient bien. Les relations entre directions se sont rétablies, puis les relations politiques, sous la présidence patiente et bienveillante de Danielle Gicquel, décédée en 2025. L'effet de la mutualisation et les bénéfices pour les communes se sont imposés année après année. Le budget a été voté de plus en plus largement, jusqu'à l'unanimité ces dernières années.

Le SITIV a opéré sa mue et est devenu un opérateur public de services numériques de premier plan dans la région.

## La création de territoires numériques ouverts

Une étape importante a été franchie avec le plan de relance numérique lancé par le gouvernement en 2020. Ce pari, qui pouvait sembler un peu fou, proposait de développer avec la métropole et la ville de Lyon une « plateforme numérique ouverte, libre, souveraine, sécurisée et accessible ». L'État a reconnu ce projet en accordant un financement de plus de deux millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans de nombreuses initiatives prises depuis le Covid-19 pour assurer la souveraineté technologique de la France, portées par la [DINUM \(Direction interministérielle du numérique\)](#). C'est ainsi qu'est née la plateforme « [Territoires numériques ouverts](#) » (TNO), opérée par le SITIV pour ses trois partenaires. Elle offre des services collaboratifs, de messagerie, de bureautique en ligne, de gestion d'identité, de visioconférence et de formation en ligne.

Cette plateforme repose sur un modèle économique très avantageux pour les collectivités : son coût est quatre fois inférieur à celui de [l'offre équivalente de Microsoft, basée sur Office 365](#). De nombreuses collectivités s'y intéressent désormais.

Le SITIV a très tôt engagé une stratégie de stockage virtualisé, avec des exigences de sécurité croissantes. Aujourd'hui, il multiplie les certifications, [répondant aux attentes de l'ANSSI](#) (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), et compte des spécialistes de la cybersécurité reconnus. Il vient d'obtenir la certification ISO 27001, une [norme internationale](#) qui fournit un cadre pour mettre en place un système de management de la sécurité de l'information (SMSI). C'était [un jeu de rôle des vœux 2026 du SITIV](#), une attaque cyber imprévue, et une question qu'il faut poser au président et aux élus, qui doit prendre la décision de couper les services pour éviter la propagation de l'attaque ? La direction vous proposera certainement des séances de sensibilisation à ces enjeux.

Et depuis deux ans, le SITIV s'est engagé dans l'IA pour les collectivités, en déployant Delibia pour les villes, mais aussi avec son propre dispositif d'assistance par IA en interne, sujet des vœux 2025â€

Pour en savoir plus, participez au [prochain salon du SITIV](#), le 28 avril aux Terrasses du Parc à Lyon. Au programme

: expositions, stands, conférences, tables rondes... en partenariat avec la DINUM, l'ANCT et l'association DECLIC.

# Vers de nouvelles transformations du SITIV

Je suis très heureux de voir les transformations du SITIV et son potentiel pour l'avenir. Les besoins numériques sont immenses, tout comme les besoins de mutualisation. Aucune collectivité ne peut assumer seule les enjeux actuels liés à l'intelligence artificielle, à la maîtrise des données, à la cybersécurité, ou encore aux exigences d'équité et d'accessibilité des outils pour lutter contre les fractures numériques. La plateforme TNO suscite de nombreux contacts, aussi bien dans la métropole qu'à l'extérieur. Beaucoup de communautés de communes constatent les coûts exorbitants de la bureautique et de la messagerie, et prennent conscience des risques lourds liés aux cyberattaques. Toutes sont confrontées aux bouleversements introduits par l'IA, qu'elle soit organisée ou non, ainsi qu'aux nouveaux enjeux métiers qui en découlent, comme aux questions cruciales de souveraineté.

Ces derniers temps, nous avons eu de nombreux contacts. Il est possible, dans les années à venir, d'étendre très largement l'échelle de mutualisation proposée par le SITIV. C'est un enjeu pour les nouveaux entrants, mais aussi pour les membres actuels, car la même plateforme peut répondre aux besoins de nombreuses autres collectivités. L'effet de volume pourrait avoir un impact significatif sur le coût ramené à chaque collectivité.

Pour cela, le SITIV et son modèle intercommunal sont une chance. Ils permettent de concilier mutualisation et maîtrise d'ouvrage par les villes. Permettez-moi une remarque d'actualité : le projet métropolitain souffre, depuis son origine, d'une difficulté à concilier légitimité métropolitaine et légitimité municipale. Ce sujet, longuement discuté, n'a pas encore trouvé, à mon avis, de bonne solution à cette échelle. L'intercommunalité, en revanche, a démontré son efficacité pour développer des compétences à grande échelle, tout en permettant à chaque collectivité de conserver sa propre planification de projets. C'est le cas, par exemple, du SIGERLY ou du SIEL dans la Loire. À son échelle, c'est aussi le cas du SITIV.

Le cœur de ce modèle réside dans la capacité à accompagner les agents, les équipes et les directions avec des compétences techniques de niveau national, tout en respectant les organisations, les histoires sociales et les projets de territoire. Cela est d'autant plus vrai pour le numérique, qui est à la fois une technique complexe et ce que certains appellent la « société du numérique », celle des informaticiens et un ensemble d'usages individuels et collectifs formant la « société numérique », celle de tous, avec une grande diversité de pratiques. Cette diversité est l'une des difficultés majeures des projets numériques des collectivités : comment associer tout le monde, des plus enthousiastes aux plus réticents, qu'il s'agisse des agents ou des usagers ?

**C'est la force du SITIV, associer la société du numérique avec la société numérique dans laquelle nos villes agissent, dans une approche publique et intercommunale.**